

Architecte d'intérieur

RNCP2042 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Code(s) NSF	230n, 132f
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	21/04/2009

Certificateur(s)

ESAIL (Ecole Supérieure d'Architecture Intérieure de Lyon) - ALPF (Association Lyonnaise Pour la Formation)
<http://www.esai-lyon.com>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

L'architecte d'intérieur exerce ses activités en quatre phases :

o Phase esquisse :

Identifie ou contribue à l'identification des attentes du client

Analyse le lieu d'intervention

Explore plusieurs pistes de recherche

Imagine le projet dans le respect des contraintes du client, des contraintes techniques et réglementaires du bâtiment et de son environnement

Représente graphiquement les meilleures solutions

Présente oralement et par écrit, argumente les solutions proposées à un stade d'esquisses

o Phase avant projet

Définit plus précisément le projet

Produit les documents graphiques plus précis

Réalise les perspectives du projet

Réalise éventuellement la maquette du projet

Contribue éventuellement à la production des documents techniques correspondants

o Phase projet : l'avant projet est approfondi dans toutes ses dimensions pour aboutir au projet final détaillé sous la forme d'un « dossier client » et d'un « dossier de consultation »

Finalise le dossier « client » et l'ensemble des documents correspondants

Finalise le dossier « consultation » (cahier des charges fournisseurs) et l'ensemble des documents correspondants

o Phase suivi et contrôle de la réalisation du projet :

Contribue à la sélection des entreprises et à la communication des informations dont ils ont besoin

Contrôle la conformité des réalisations par rapport au cahier des charges initial

COMPÉTENCES ATTESTÉES

L'ensemble des compétences et capacités s'articule autour de 4 pôles de capacités professionnelles et un pôle de compétences transversales

Pôle Projet, compétences aptitudes et connaissances :

- Capacité à traduire les idées et envies du client, exprimées ou non exprimées, en un projet spatial structuré
- Capacité à construire et présenter une définition spatiale plus précise, en choisissant une échelle de représentation plus grande

Pôle Artistique, compétences aptitudes et connaissances :

- Des techniques de dessin d'art
- De l'art de la représentation graphique
- Capacité à faire une représentation « sensible » de l'espace et d'objets
- A dessiner les perspectives intérieures du projet
- A réaliser les maquettes des projets

Pôle Culture, compétences aptitudes et connaissances :

- Des grands courants dans le domaine de l'architecture, de l'histoire de l'art, des grandes écoles de pensées architecturales et de leurs réalisations
- Ouverture culturelle et pratique d'une langue étrangère, curiosité intellectuelle, capacité à actualiser en permanence ses connaissances et sa culture

Pôle Technique, compétences aptitudes et connaissances :

- Des principes de métré, de l'analyse d'un bâtiment
- Des éléments de base de la réglementation applicable au bâtiment : normes, environnement, réglementation de la construction
- Des différents outils informatiques de représentation graphique (2D /3D), des plans, coupes, façades
- A intégrer les différentes contraintes structurelles
- Rédaction du cahier des charges des entreprises du bâtiment à consulter
- Des techniques de plans complémentaires permettant la définition des détails techniques
- Connaissances de base des méthodes et de la réglementation des appels d'offres et du code des marchés publics
- Choix des entreprises, (consultations, devis, négociation)
- Gestion et suivi de chantier d'architecture (délais, durées...)

Pôle compétences transversales

- Capacité à utiliser au quotidien l'outil informatique que ce soit pour des applications générales (bureautiques) ou spécialisées et liées à son activité (dessin, représentation spatiale)
- Capacité à suivre et mettre à jour ses connaissances. formelles (suivi des innovations et techniques des matériaux, suivi des réglementations...)
- Capacité à suivre et entretenir ses cadres de référence intellectuels et artistiques (des grandes tendances culturelles et esthétiques....)

Capacité à s'exprimer au quotidien en anglais

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

- Cabinets d'Architectes et d'Architectes d'Intérieurs. • Aménageurs et entreprises du secteur de la décoration et du second oeuvre du bâtiment.

Quelques titulaires poursuivent leur carrière dans d'autres types d'entreprises (Architectes décorateurs spécialisés intégrés, scénographie et décoration...)

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Dans leur évolution de carrière, les titulaires évoluent vers de fonctions d'encadrement et de direction de projet architecturaux en tant que chef de projet, architectes d'intérieur.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Le jury est composé de 9 professionnels

Le président du jury est un professionnel reconnu, indépendant de l'école.

Le jury est composé de 9 professionnels Le président du jury est un professionnel reconnu, indépendant de l'école.

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 21/04/2009

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP9093

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<http://www.esai-lyon.com>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/2042/>